N° 13 - DÉCEMBRE 2022

LE MAG SHERBOIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE LE MALESHERBOIS

P.14

LE MALESHERBOIS VILLE SOLIDAIRE

SECURITÉ P.4
Vidéoprotection

SANTÉ P.6
Maison de santé

ENVIRONNEMENT P.10
Le plan de sobriété énergétique

Joëlle PASQUET
1ère adjointe chargée de la culture, de la communication, de la vie associative et du patrimoine - 8ème Vice-Présidente de la CCPG en charge du tourisme, du patrimoine, de la communication et de la culture

Fabien BERCHER
2ème adjoint chargé des finances, des nouvelles technologies d'information et de communication, des subventions, des énergies nouvelles et **Maire délégué des communes de Labrosse et Manchecourt**

Delmira DAUVILLIERS
3ème adjointe chargée des affaires sociales, du logement et de la santé – Présidente de la CCPG

Dominique CHANCLUD
4ème adjoint chargé des travaux, de l'accessibilité et de la propreté urbaine et **Maire délégué des communes de Coudray et d'Orveau-Bellesauve**

Sandrine SONATORE
5ème adjointe chargée de la politique et des actions communales en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse

Franck DELMOND
6ème adjoint chargé de la vie sportive et du funéraire

Christine BERTHELOT
7ème adjointe chargée de l'aménagement du territoire - 4ème Vice-Présidente de la CCPG en charge de l'aménagement du territoire

Erick BOUTEILLE
8ème adjoint chargé de la mobilité, de l'environnement, des chemins, des bois, des pâturages, de l'agriculture et des rivières et **Maire délégué des communes de Nangeville et Mainvilliers**

Mairie déléguée de Coudray

Lundi	**9h - 12h30**	**14h - 18h**

Tél. 02 38 34 65 23
coudray@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée d'Orveau-Bellesauve

Lundi	**14h - 18h**
Mercredi	**9h - 12h30**

Tél. 02 38 34 65 99
orveau-bellesauve@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Manchecourt

Mardi	**9h - 12h**	**14h - 18h**
Jeudi	**9h - 12h**	**-**
Vendredi	**9h - 12h**	**14h - 18h**

Tél. 02 38 30 13 84
manchecourt@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Labrosse

Jeudi	**14h - 18h**

Tél. 02 38 39 16 62
labrosse@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Nangeville

Lundi	**14h - 18h**
Jeudi	**9h - 12h**

Tél. 02 38 34 76 42
nangeville@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Mainvilliers

Mardi	**14h - 18h**
Vendredi	**8h30 - 12h30**

Tél. 09 67 13 71 15
mainvilliers@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Malesherbes

Lundi	**9h - 12h30**	**14h - 17h**
Mardi	**9h - 12h30**	**14h30 - 17h**
Mercredi	**9h- 12h30**	**14h - 19h**
Jeudi	**9h - 12h30**	**14h - 17h**
Vendredi	**9h - 12h30**	**14h - 16h30**
Samedi	**9h - 12h**	**-**

Tél. 02 38 34 85 36
contact@ville-lemalesherbois.fr

CHÈRES MALESHERBOISES, CHERS MALESHERBOIS,

J'attache une grande importance à vous rendre compte, à travers ce magazine, du travail de l'équipe municipale et de l'évolution des différents projets attachés à notre mandat.

Pour débuter cet éditorial, je ne vous surprendrai pas en vous expliquant que les restrictions budgétaires et les économies d'énergie seront nos principales préoccupations durant les mois à venir. Notre volonté est de mettre en œuvre une politique de sobriété énergétique pour réduire et maîtriser au mieux nos dépenses. Plusieurs mesures ont été prises et certaines déjà instaurées pour aller en ce sens.

Ainsi, comme vous avez pu le remarquer, l'extinction totale de l'éclairage public entre 23h et 5h est effective depuis le 2 novembre dernier sur l'ensemble du Malesherbois. Cette mesure permet de dégager une économie de 35% sur notre facture, soit près de 23 000 €. Seuls les parkings de la gare restent allumés jusqu'à minuit pour sécuriser l'arrivée des derniers voyageurs.

Économiser l'énergie, réduire la consommation est important à la fois collectivement pour éviter les risques de coupure et aussi tout simplement pour des questions budgétaires.

Concernant les réalisations prévues, au vu du contexte, nous nous devons de ralentir le rythme de nos investissements. Pour autant, nous maintenons le cap !

L'année 2023 verra l'avancée d'importants travaux de construction sur notre commune : à savoir ceux de la nouvelle gendarmerie, de la maison de santé, du groupe scolaire ainsi que le démarrage de la 1ère tranche des travaux de modernisation et de requalification de la voirie du quartier du Parquet pour le stationnement et la circulation.

En dotant notre commune d'équipements structurants comme la maison de santé, la nouvelle gendarmerie, la municipalité entend contribuer de façon très active au développement et à l'attractivité de la commune.

Je vous invite à découvrir les actions menées et à venir au fil des pages.

Enfin, pour maintenir l'esprit de Noël, la commune vous a concocté un programme riche d'animations durant tout le mois de décembre ! Pour le plaisir de tous, des sujets lumineux ont été mis en scène sur les deux places commerçantes.

Au nom de tous les conseillers municipaux, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Hervé GAURAT,
Maire de la Commune «Le Malesherbois»

LE MAGsherbois n°13 | édité par la Commune Le Malesherbois - Place de l'Hôtel de Ville - Malesherbes - 45330 Le Malesherbois | 02 38 34 85 36 | contact@ville-lemalesherbois.fr
Directeur de publication : Hervé GAURAT | Création maquette : Carole BEGAUD | Rédaction : Myriam CAMPERGUE | Impression : Artnéo | édité à 4 500 ex.

SOMMAIRE

P.4 SÉCURITÉ
P.6 SANTÉ
P.8 TRAVAUX
P.14 ASSOCIATIONS
P.20 SAISON CULTURELLE

LA COMMUNE DU MALESHERBOIS
INVESTIT 500 000 € EN VIDÉOPROTECTION

La commune déléguée de Malesherbes est équipée depuis 2008 d'un système de vidéoprotection qui a fait ses preuves, notamment suite à des dégradations sur des bâtiments publics. Mais aujourd'hui cette installation n'est plus optimale et il a donc été décidé de la remplacer par un équipement plus performant. Toutes les communes déléguées seront également couvertes par ce nouveau dispositif.

Le projet de vidéoprotection a été étudié en étroite collaboration avec les maires délégués, les agents de la Police Municipale et de la Gendarmerie afin de faire l'état des besoins et de dresser la liste de tous les points qu'il était nécessaire de sécuriser.

C'est donc une centaine de caméras qui vont être stratégiquement mises en place sur l'ensemble des communes.

« *Nous avons sélectionné un matériel dont l'avancée technologique permettra d'avoir une très bonne qualité d'image et une collecte précise des informations. Adaptées aux nécessités de notre commune, elles seront à visée infrarouge permettant une efficacité la nuit malgré l'extinction de l'éclairage public et avec lecture des plaques d'immatriculation* » souligne Hervé Gaurat, Maire du Malesherbois.

C'est la société EIFFAGE Energie Systèmes qui a été retenue. Un contrat de 5 ans avec un loyer trimestriel a été signé.

Il comprend l'investissement, l'entretien, les interventions et surtout la maintenance du matériel.

La vidéoprotection sera opérationnelle sur tout le Malesherbois au cours du mois de janvier 2023.

Une convention est passée entre la commune et la Gendarmerie pour que cette dernière puisse avoir accès 7j/7 et 24h/24 au Centre de Supervision Urbain. L'extraction des images est encadrée par la loi et ne peut être faite que sur réquisition du Procureur de la République si une enquête est ouverte.

SIGNATURE DU CONTRAT DE SÉCURITÉ

Le **21 septembre 2022**, Hervé Gaurat, Maire du Malesherbois, Dominique Peurière, Sous-Préfète de Pithiviers, Fabien Fourcade, Commandant de la Compagnie de gendarmerie de Pithiviers et Emmanuelle Bochenek-Puren, Procureure de la République, ont procédé à la signature du contrat de sécurité pour une durée de 3 ans.

L'un des axes de ce contrat est de lutter contre les vols mais aussi contre l'économie souterraine, les trafics de stupéfiants et les infractions routières.

RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE

Arrivée d'un nouvel agent à la Police Municipale

Le service de la Police Municipale du Malesherbois a été renforcé par l'affectation d'un nouvel agent.

Le brigadier-chef principal, **Aurélien Bailleux** est arrivé sur Le Malesherbois au mois de juillet et a pris ses fonctions définitives le 21 septembre 2022 à la suite de son stage probatoire.

Après 17 années de service passées au sein de la gendarmerie dans diverses unités (peloton d'intervention de Toulouse, Garde Républicaine et brigade territoriale de l'Essonne), Aurélien Bailleux a choisi un nouveau

déroulement de carrière en intégrant la police municipale.

Par ailleurs, la commune est toujours en recherche active pour le recrutement d'un quatrième agent afin d'accroître le service de la Police Municipale. Il sera prochainement étudié la possibilité d'armer notre Police Municipale qui travaille en synergie avec les gendarmes, notamment lors des opérations de contrôle. Les travaux pour la construction de la nouvelle gendarmerie devraient débuter en avril prochain.

Le service est composé de 6 agents :

Frédérique Gouy (chef de service), Laurent Jeuffroy et Aurélien Bailleux (policiers municipaux), Paulo Horta et Luis Paulo (ASVP) et Chantal Plouvier (secrétaire).

DE NOUVEAUX BUREAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE

Les anciens locaux sont devenus trop exigus et peu adaptés pour accueillir 6 agents.

Pour leur permettre de travailler dans de meilleures conditions, il a été décidé d'aménager les bureaux au 5, avenue du Général de Gaulle à Malesherbes. Il s'agit des anciens bureaux attribués à l'association Familles Rurales qui sont à présent situés au 27 rue Albert Camus, à côté de l'Espace Jeunes.

La permanence des deux Agents de Surveillance de la Voie Publique reste inchangée (bâtiment situé dans la cour, au 5 avenue du Général de Gaulle).

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : de 9h à 12h30
Mardi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Mercredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Jeudi : de 9h à 12h30
Vendredi : de 9h à 12h

5, avenue du Général de Gaulle
Malesherbes
45330 LE MALESHERBOIS
Tél. 02 38 34 50 90

LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE : UN PROJET DE LONGUE HALEINE !

La Maison de Santé ouvrira ses portes en 2024. Un projet de longue haleine, puisque entre les médecins futurs et actuels, les locaux à trouver et à acheter, plusieurs années sont passées. Les maisons de santé pluridisciplinaires sont présentées comme la réponse à plusieurs problématiques de santé publique, en particulier la désertification médicale. Sur Le Malesherbois, le projet date de 2017. ***Explications.***

Entretien avec Dany Roullet, orthophoniste en retraite et présidente de l'association MSP-LMP (Maison de Santé Pluridisciplinaire multisite Le Malesherbois-Puiseaux) pour faire le point sur les avancées du projet d'implantation d'une maison de santé sur notre territoire, lancé à la fin de l'année 2017.

Rappelons que cette association regroupe des professionnels de santé libéraux (paramédicaux conventionnés et praticiens non conventionnés) qui souhaitent exercer au sein d'une structure pluri professionnelle. Le but de l'association est la création d'un pôle santé sur deux communes : Le Malesherbois et Puiseaux. Pour le site du Malesherbois, le projet est désormais entré dans la phase de la réalisation.

Pourquoi réunir les deux communes pour ce projet ?

À la base, ce sont deux associations avec deux mêmes projets qui ont dû fusionner car l'ARS (Agence Régionale de Santé) impose une distance minimum de 20 kms entre deux maisons de santé. Celle de Pithiviers était en construction. C'est pourquoi il a fallu réunir Le Malesherbois et Puiseaux.

Où sera située la maison de santé ?

La commune du Malesherbois a acquis les bâtiments de l'ancien magasin Contact situés avenue Jean Cocteau représentant une surface de 1 000 m^2 ainsi qu'un pavillon adjacent qui servira de logement réservé aux stagiaires et aux internes. Un bâtiment annexe sera réalisé pour l'installation du laboratoire d'analyses médicales actuellement situé rue du Capitaine Lelièvre.
Lors de notre dernière assemblée générale, il a été décidé de baptiser l'établissement « Simone Veil ».

Combien de praticiens ?

Actuellement, nous comptons 12 praticiens conventionnés (docteurs, orthophonistes, dentistes, psychomotriciennes, endocrinologue-diabétologue, pédicure-podologue, infirmières) et 4 praticiens non réglementés (kinésiologue, psychologue-psychanalyste, ostéopathe et réflexologue plantaire).
La maison de santé donnera lieu au transfert de plusieurs cabinets déjà implantés sur la commune mais permettra également à de nouveaux praticiens de s'installer. L'effectif actuel n'est pas définitif, d'autres professionnels pourront être accueillis.

Comment vont-ils fonctionner ?

Certains cabinets seront attribués et d'autres seront mutualisés. Les loyers seront fixés par la commune, propriétaire des murs. Concernant les salles d'attente, il faut souligner qu'il y a un impératif dans le fonctionnement des maisons de santé labellisées : les médecins conventionnés ne peuvent pas partager leurs salles d'attente avec les professions non réglementées ou paramédicales. Les plans prennent donc en compte ces obligations.

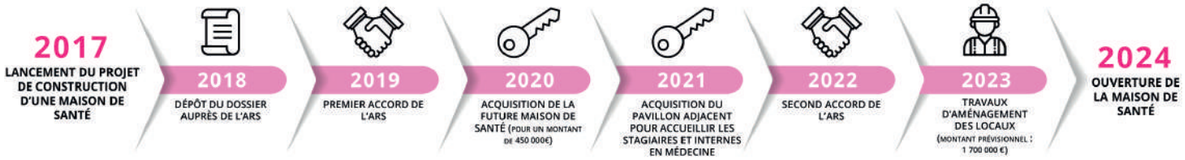

LISTE DES PRATICIENS DE LA MAISON DE SANTÉ

BIAT Amélie	Psychomotricienne	**JACQUET Séverine**	Psychomotricienne
BIGGIO Sandrine	Réflexologue plantaire	**LAGARDE Fabrice**	Endocrinologue
BREITEL Anne-Laure	Médecin généraliste	**MENTZ Franck**	Biologiste
CAVALLI Franck	Médecin généraliste	**POUGAT Anne-Sophie**	Infirmière
DAVID Charlotte	Orthophoniste	**SERGENT Sandrine**	Psychologue
DELANGE Améline	Kinésiologue	**SZEPS Jérémy**	Ostéopathe
DE OLIVEIRA Abilio	Chirurgien-Dentiste	**TRETOUT Yann**	Pédicure-podologue
D'OLIVEIRA Lyse	Infirmière	**VERMEERSCH Clémence**	Infirmière

FACADE DE VOTRE FUTURE MAISON DE SANTÉ

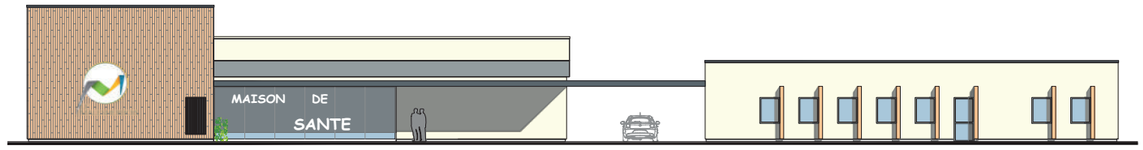

OCTOBRE ROSE
8 448 € RÉCOLTÉS POUR LA LIGUE

Cette année encore, les Malesherbois ont montré qu'ils étaient solidaires et ont fait preuve de générosité.

Les diverses animations organisées par la commune ont permis de récolter pas moins de **8 448 € pour la Ligue contre le Cancer.** Cela a été possible grâce à :

- La marche/ course et VTT qui ont eu lieu le 2 octobre (plus de 800 participants),
- La vente de pâtisseries sur le marché du 5 octobre,
- Les urnes de collecte de pièces dans différents commerces de la ville,
- La vente de t-shirts et de mugs.

LE MONUMENT AUX MORTS A PLUS DE 100 ANS

Le Monument aux Morts situé place de Verdun à Malesherbes a récemment été restauré. Comme de nombreux monuments en France, celui de notre commune a été érigé après la première guerre mondiale dans les années 1920, pour commémorer et rendre hommage aux soldats tués au combat puis ont été ajoutés les noms de ceux disparus lors des conflits suivants.

Depuis, l'ouvrage n'avait subi aucune modification et avait juste bénéficié de deux réparations sur les pierres de base. Avec le temps, des travaux de réhabilitation devenaient nécessaires. Les corniches étaient abîmées et certains angles étaient cassés.

Une société spécialisée dans la réfection des monuments historiques en pierre de taille, l'entreprise J. Richard d'Etrechy (91), a été chargée de l'ouvrage.
Au pied du monument, les massifs de fleurs ont été enlevés et remplacés par des pavés en grès de Fontainebleau, des pierres recyclées proposées par l'entreprise. Ce nouveau pavage permet de réaliser une sauvegarde pérenne du monument. Des jardinières en bois (également recyclées) ont été installées. Le rechampissage des lettres est inscrit au calendrier de prochains travaux.

Cette restauration s'inscrit dans le cadre du réaménagement de cette place, un projet qui est pour l'instant au stade de réflexion.

La **stèle américaine située avenue du Général Patton**, offerte à la commune par souscription publique, a également fait l'objet de quelques améliorations par Bruno Boninsegna, sculpteur-graveur à Vulaines-sur-Seine (lettres gravées et repeintes et pose de plaques avec les noms de 2 soldats américains tombés à Malesherbes) ainsi que par l'installation de deux porte-drapeaux.

MONTANT DES TRAVAUX :
Monument aux morts : 24 022 €
Stèle américaine : 1 999 €

UN NOUVEAU VISAGE POUR L'AVENUE LEVIS MIREPOIX

L'avenue Levis Mirepoix a fait l'objet de travaux de réhabilitation offrant plus de place aux circulations douces dans le centre-ville.

Le passage de l'Avenue en sens unique pour les automobiles a permis de gagner de la place pour le stationnement et de créer ainsi une piste cyclable à destination des vélos et trottinettes. Enfin, la rénovation des trottoirs facilite la circulation des piétons.

LE PLAN DE SOBRIÉTÉ DU MALESHERBOIS

À l'instar de toutes les communes, Le Malesherbois fait face à une importante augmentation de ses dépenses énergétiques. Depuis plusieurs semaines, les élus et les services municipaux travaillent pour déterminer les mesures et leviers d'action à mettre en œuvre pour réduire les consommations d'énergie.

Ce plan s'articule autour de 2 axes de mesures appliquées depuis le début du mois de novembre 2022.

Axe 1 : Réduire la consommation liée à l'éclairage public

Comme vous le savez, l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h est intervenue depuis le 2 novembre dernier. Seuls les parkings de la gare restent allumés jusqu'à minuit pour sécuriser l'arrivée des voyageurs du dernier RER.

Cette mesure permet de réaliser une économie de 35 % sur la facture, soit près de 23 000 €.

Les éclairages de Noël seront uniquement installés sur les places commerçantes. Les illuminations seront éteintes la nuit sur les mêmes plages horaires que l'éclairage public. Cette mesure permet d'économiser les coûts d'installation des suspensions et guirlandes lumineuses, soit près de 35 000 €.

Axe 2 : Réduire la consommation énergétique des bâtiments publics

Afin de limiter les coûts de chauffage, les services municipaux ont été regroupés à la mairie du Malesherbois. Le bâtiment du 5 ter, avenue de Gaulle à Malesherbes a donc été fermé.

Dans tous les bâtiments communaux, des équipements permettant un éclairage « avec détecteur de présence », une coupure d'électricité en dehors des heures d'ouverture et un abaissement du chauffage au minimum vont être installés.

Chaque usager des équipements publics devra aussi mettre en œuvre des gestes permettant la réduction des consommations énergétiques des bâtiments. Une attention particulière sera portée à l'extinction de l'éclairage, à l'utilisation du chauffage, à l'extinction des appareils électriques en veille…

LES SERVICES DE L'EAU ET DE L'URBANISME/PERMIS DE LOUER SONT DÉSORMAIS INSTALLÉS À LA MAIRIE DU MALESHERBOIS ET REÇOIVENT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : DÉCOUVREZ LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS POUR LES PAYER

Depuis votre compte sur le portail de l'eau

Consultez et téléchargez vos factures à tout moment depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette. Payez vos factures en toute sécurité.
Rendez-vous sur le site internet www.ville-lemalesherbois.fr

Par prélèvement automatique mensuel

Vous pouvez régler vos factures d'eau et d'assainissement par prélèvement automatique en téléchargeant et remplissant le contrat et le mandat de prélèvement SEPA. Ces documents sont également disponibles en mairie.

Directement à la mairie

Vous pouvez régler vos factures d'eau et d'assainissement par carte bancaire, chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou espèces, en vous déplaçant à la mairie. Des permanences seront prévues à cet effet.

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES !

LE PHISHING, C'EST QUOI ?

L'hameçonnage ou phishing est une forme d'escroquerie sur internet. Le fraudeur se fait passer pour un organisme que vous connaissez (banque, service des impôts, CAF, etc.), en utilisant le logo et le nom de cet organisme. Il vous envoie un mail ou SMS vous demandant généralement de «mettre à jour» ou de «confirmer vos informations suite à un incident technique», notamment vos coordonnées bancaires (numéro de compte, codes personnels, etc.).

Attention ! Ne répondez jamais à ces messages, ne cliquez pas sur les liens, n'ouvrez pas les pièces jointes !

Ne communiquez jamais d'informations sensibles par messagerie ou par téléphone.

Si vous êtes victime :

• En cas de doute, contactez si possible directement l'organisme concerné pour confirmer le message ou l'appel que vous avez reçu.

• Si vous avez constaté des débits frauduleux sur votre compte, faites opposition immédiatement auprès de votre banque.

• Si vous avez communiqué un mot de passe, changez-le immédiatement ainsi que sur tous les autres sites sur lesquels vous l'utilisiez.

• Conservez les preuves et en particulier le message.

• En fonction du préjudice subi, déposez plainte à la gendarmerie.

Pour être conseillé(e), contactez INFO ESCROQUERIES au 0 805 805 817 (numéro gratuit).

ATTENTION AUX ANARQUES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE !

- Le **démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique est strictement interdit** depuis la loi du 24 juillet 2020.

- **En aucun cas les collectivités territoriales, l'ADEME, l'Anah et l'ADIL n'encouragent le démarchage** ou ne démarchent directement les particuliers. Une personne qui vous dit être envoyée ou recommandée par l'une de ces institutions doit immédiatement être suspecte !

- **Attention aussi aux courriers malveillants** qui peuvent paraître officiels et qui vous invitent à une prise de contact car votre logement serait une passoire thermique avec obligation immédiate de réaliser des tavaux.

- **Enfin, attention aux sites internet qui semblent être des sites institutionnels** mais qui sont bien des sites commerciaux.

LES BONS GESTES À AVOIR

Il ne faut pas signer dans la précipitation. N'hésitez pas à demander au vendeur de vous laisser les documents et à repasser.

Demandez à voir la carte professionnelle pour vérifier à qui vous avez affaire. Certains démarcheurs n'hésitent pas à usurper l'identité d'un professionnel que vous connaissez comme votre fournisseur d'énergie.

La remise d'un contrat est obligatoire. Il doit notamment préciser si le consommateur bénéficie ou pas d'un délai de rétractation de 14 jours. Il est interdit au professionnel de réclamer toute contrepartie financière pendant 7 jours. Vérifiez bien la date du contrat. Un contrat antidaté fera perdre tout ou partie du délai de rétractation.

On n'est jamais obligé de laisser entrer un démarcheur.

VOUS ÊTES VICTIME D'UNE ARNAQUE ?

Le service accueil juridique de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais se tient à votre disposition.

France services
19/21, place du Martroy
Sur rendez-vous uniquement
02 42 24 00 40
accueil.juridique@pithiveraisgatinais.fr

MANCHECOURT : LE « P'TI PLAISIR » DEVIENT LE «BISTROT D'ICI ET D'AILLEURS»

Vent de fraîcheur à Manchecourt avec la réouverture du restaurant situé dans son centre-bourg. Le «P'ti Plaisir» devient le « Bistrot d'ici et d'ailleurs ».

Cette réouverture a été possible grâce au Conseil Municipal qui s'est concerté afin de proposer une aide à la relance au futur propriétaire de ce commerce pour s'installer dans l'établissement. Ainsi, il s'est vu offrir :

- une exonération de loyer pour le premier mois (octobre 2022) ;
- une reduction de 150€ sur le loyer mensuel pendant 6 mois, allant du 1er Novembre 2022 jusqu'au 30 avril 2023.

Par cette action, le Conseil Municipal souhaite revitaliser le centre-bourg. Ce restaurant constitue le dernier commerce de Manchecourt, et par conséquent son dernier lieu de vie pouvant rassembler ses habitants dans un lieu convivial.

À votre tour, découvrez la cuisine faite maison du nouveau chef : plats du jour, pizzas & pâtes n'attendent que vous ! Notez que l'adresse propose aussi du pain fait maison et des pâtisseries.

1, Grande Rue à Manchecourt
Ouvert du mardi au dimanche
06 38 11 87 19

NOUVEAUX COMMERCES DU MALESHERBOIS

HÔTEL-RESTAURANT DE LA GARE
Changement de propriétaire
1, rue de la Gare
Tous les jours de 8h à 21h

LA BONNE VIANDE
Boucherie
21, rue de la République
Du mardi au samedi de 9h à 19h30 / Dimanche de 9h à 14h

MANGER VOS RÊVES
Pâtisserie chocolaterie
2 rue des Grisonnières
Orveau Bellesauve
06 79 41 11 36

LE COMPTOIR DES HOMMES
Barbier
Rue de la République
Du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h
09 84 43 75 27

MALESHERBES CONTRÔLE
Contrôle Technique
36, route de Sermaises
Avec ou sans rendez-vous
02 38 30 38 62
www.autovision.fr

CASA FRANCO
Restaurant italien
Place du Martroy
Tous les jours de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h30
09 81 96 66 01

LA HALLE INFORMATIQUE
Vente et réparation informatique
2, rue du Capitaine Lelièvre
Du lundi au vendredi 9h30 à 18h30
Le samedi de 9h à 12h30
02 34 00 25 58

BASKET 3x3
UNE DISCIPLINE QUI A FAIT SENSATION AUX DERNIERS JEUX OLYMPIQUES

Les **13 et 14 mai 2023**, la commune du Malesherbois, le club de Hand-Ball et le Sporting Club Malesherbois de Basket s'associent pour proposer aux habitants deux journées sportives consacrées à l'une des nouvelles disciplines des Jeux Olympiques : le basket 3x3.

Le basket 3x3 est une variante du basket-ball et une récente discipline olympique. Cette pratique est jouée par deux équipes de trois joueurs qui s'affrontent sur un demi-terrain, avec un seul panier. L'équipe gagnante est celle qui est en tête au bout de dix minutes de jeu, ou alors c'est la première à atteindre 21 points.

En juin 2022, le Sporting Club Malesherbois de Basket avait organisé un tournoi 3X3 jeunes et adultes sur l'esplanade du Centre Culturel « Le Grand Ecrin ».

Cette première édition sur Le Malesherbois avait remporté un franc succès auprès des jeunes. La deuxième édition aura lieu au même endroit et un second terrain mobile sera mis en place. Pour cette nouvelle édition, le club de Hand-ball proposera une animation ludique et innovante !

Notre commune, labellisée Terre de Jeux 2024, conduit une politique de soutien aux nombreuses associations sportives et c'est dans le cadre des journées olympiques qu'elle participera à la bonne tenue de ce tournoi.
Les services techniques de la commune assureront la logistique.

Informations et inscriptions sur la page facebook du SCM Basket.

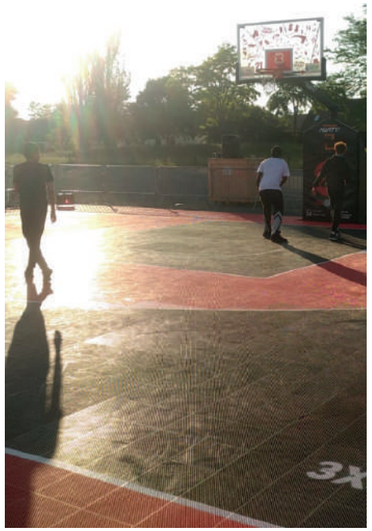

Scm-Basket Malesherbes

LA SOLIDARITÉ DANS NOTRE COMMUNE

UNE NOUVELLE PERMANENCE DU SECOURS CATHOLIQUE

Une permanence du Secours Catholique est ouverte depuis le mois de septembre tous les lundis de 10h à 12h dans la petite maison du presbytère située près de l'église (entrée par le parking).

Les bénévoles du Secours Catholique sont présents pour accueillir sans condition des personnes en difficultés et offrir une écoute bienveillante. Elles peuvent les guider et les aider à trouver des réponses à leurs problèmes ou les accompagner dans leurs démarches administratives. Les bénévoles travaillent en lien avec les partenaires du territoire (assistantes sociales et associations) pour répondre aux demandes.

L'équipe du Malesherbois ne propose pas d'aide alimentaire, celle-ci étant déjà assurée par l'épicerie sociale et par le Secours Populaire mais peut fournir des vêtements ou de la vaisselle aux personnes en grande nécessité.
Le Secours Catholique est une association nationale qui agit contre la précarité dans le cadre des 72 délégations réparties en France. La délégation du Loiret, à laquelle est rattachée l'équipe du Malesherbois, compte 6 salariés et près de 500 bénévoles qui interviennent sur tout le département.

Trois bénévoles (Maryvonne Fargeot, Rosalie Gobalsamy et Bernadette Kazy) ont répondu à l'appel du Père Philippe pour la création de cette antenne locale mais elles espèrent voir leur nombre augmenter, permettant un fonctionnement plus aisé de la permanence. Elles lancent donc un appel à toutes les bonnes volontés prêtes à les rejoindre pour apporter leur aide.

Une animatrice de réseau de solidarité du Secours Catholique rattachée à Orléans, Marie Labarre, est présente chaque lundi à Malesherbes pour collaborer à la mise en place des actions de la permanence.

À venir
La nouvelle équipe organise une brocante dans la salle Saint-Eloi le dimanche 18 décembre de 10h à 16h. Vous pourrez acheter vêtements, vaisselle, objets décoratifs pour Noël et échanger avec les bénévoles en partageant un chocolat chaud.

Contact :
06 33 82 91 35
equipe.malesherbes.450@secours-catholique.org

Maryvonne Fargeot, Rosalie Gobalsamy, Bernadette Kazy & Marie Labarre

LE SECOURS POPULAIRE PRÉSENT DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Le Secours Populaire, association humanitaire, est présent dans notre commune depuis plus de 30 ans. Malesherbes a d'abord été une antenne locale dépendante de la fédération départementale. Les locaux étaient alors situés rue de Boigneville où se trouvent actuellement les Services Techniques de la ville.
En 1998, à l'initiative d'Yves Bégaud, qui en fut le secrétaire général durant près de dix ans, la structure malesherboise devient comité local indépendant, rattaché à la fédération du Loiret.
L'association déménage en 2013 pour s'installer avenue Lévis Mirepoix dans les murs de l'ancien foyer social et c'est en 2016 avec son emménagement au 5 rue de l'Amiral Gourdon où il se trouve aujourd'hui que le « secours pop » peut vraiment prendre toute sa dimension et offrir un accueil satisfaisant.

Les bénévoles de la boutique du Secours Populaire : Isabelle, Hélène, Françoise et Catherine

LA BOUTIQUE

La boutique est accessible à tout le monde. On peut y trouver à bas prix des vêtements, des jouets, du petit matériel d'électroménager ou de puériculture d'occasion. Les tarifs sont les mêmes pour tous les acheteurs.
Les bénévoles réceptionnent et trient les articles pour mettre en rayon des produits de qualité.

La boutique est ouverte **tous les mercredis de 10h à 16h sans interruption**, soit pour venir acheter, soit pour déposer des dons.
Il est important que les affaires déposées soient en bon état pour la revente. Pour éviter tout vol ou dégradation, ne rien déposer devant la boutique ou sur la voie publique en dehors des heures d'ouverture.

L'AIDE ALIMENTAIRE

L'aide alimentaire s'adresse aux personnes en situation de précarité. Pour être bénéficiaire, il faut répondre à certains critères. Des pièces justificatives de revenus et de dépenses sont indispensables et exigées pour son attribution. Les droits sont ouverts pour un temps déterminé et les dossiers sont régulièrement ajustés.

L'équipe du Secours Populaire travaille avec tous les acteurs sociaux du territoire (assistantes sociales, tuteurs/tutrices…) qui dirigent des personnes vers l'association. Elle peut ainsi être amenée à fournir des « colis d'urgence » de vêtements et de nourriture pour des familles inopinément dans le besoin.

Le comité de Malesherbes vient en aide à une quarantaine de familles. L'accueil pour la distribution est fait par Angel, Christiane, Corine, Françoise, M-Thérèse, Monique et Sylviane et a lieu **les 1er et 3ème lundis du mois, sur rendez-vous**. Les bénéficiaires reçoivent un colis composé de conserves, lait, pâtes, riz et produits frais. Une participation symbolique de 0,5€ est demandée lors du retrait.

Les sources d'approvisionnement en produits alimentaires sont multiples. En premier lieu, le Secours Populaire reçoit les dons alimentaires du FEAD (Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis). Le stock est géré par la fédération du Loiret qui s'occupe des commandes et de la répartition en fonction des besoins des différentes antennes. Il s'agit principalement de denrées de base. En second lieu, il y a « les ramasses » de produits en date limite de consommation offerts par le magasin Intermarché de Malesherbes et pour finir il y a le fruit des collectes faites périodiquement auprès des particuliers à la sortie des supermarchés. A noter que l'Institut Arvalis de Boigneville fournit les pommes de terre à titre gracieux. Les jours de distribution, et en fonction des récoltes, les bénévoles effectuent des achats de produits frais, de fruits et légumes de saison pour compléter les colis. Pour Noël, le colis est amélioré avec l'achat de denrées plus raffinées et chaque enfant des familles bénéficiaires reçoit un jouet en cadeau.

Lorsque toutes les exigences locales sont couvertes, le comité de Malesherbes participe aux missions conduites par le Secours Populaire au niveau départemental et national.

Les dons et les subventions sont indispensables pour faire vivre cette association mais c'est surtout l'engagement inconditionnel, durable et assidu de tous ses bénévoles qui permet de mener à bien des actions solidaires et charitables sur notre commune depuis tant d'années.

Sylviane Pacault entourée des bénévoles de l'aide alimentaire

LE MALESHERBOIS D'ABORD

Une année mouvementée et des défis à venir.

Marquée par le transfert de la compétence scolaire à la Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais, cette année a été une année mouvementée.

Bien que les élus du Malesherbois étaient unanimes pour s'opposer au transfert de la compétence, le Conseil communautaire en a délibéré autrement et nous ne le remettons pas en cause. Ceci a nécessité un long travail de concertation entre les différents territoires (Malesherbois, Puiseautin et Beaunois) pour comprendre le fonctionnement de chacun.

Par ailleurs, le choix des élus communautaires a généré une crainte pour les Malesherbois qui espéraient et qui espèrent depuis de nombreuses années la création d'un nouveau groupe scolaire. Dès le début du mandat, la municipalité avait engagé les études puis le concours d'architecte. Lors du jury de concours, nous nous réjouissions de voir un projet émerger à court – moyen terme, d'autant que le choix du lauréat a été unanime.

Du fait de la décision du Conseil communautaire et du dessaisissement de la compétence, l'État a jugé que nous ne pouvions pas attribuer le marché de maîtrise d'œuvre et un imbroglio est né. La bonne nouvelle est que la justice a donné raison à la commune et qu'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage est conclue entre la CCPG et la commune pour mener à bien la construction de la nouvelle école.

Du côté du fonctionnement, les parents n'ont pas subi de rupture de continuité de service et les enfants bénéficient du service tel qu'il a été façonné au fil des années. À ce titre, nous remercions et saluons le travail effectué durant de nombreuses années par Christophe Prévost qui a choisi une nouvelle orientation professionnelle. Son travail, sa gentillesse et son écoute étaient reconnus de tous les Malesherbois.

Cette année a également été marquée par le contexte géopolitique dont les conséquences se font ressentir fortement pour les budgets de chacun d'entre nous. Sobriété et inflation sont devenus les maîtres mots dans l'ère du temps. Nous avons une pensée pour ceux qui subissent de plein fouet la crise économique qui fait suite à la crise sanitaire.

D'un point de vue communal, l'effet se fera ressentir sur le budget avec une forte augmentation des dépenses de fonctionnement (fluides dont éclairage et électricité, fournitures, prestations de services…) comprimant ainsi la capacité d'autofinancement et par conséquent les dépenses d'investissement. Or, il sera nécessaire d'investir durablement dans la rénovation des équipements publics pour en réduire les coûts de fonctionnement à terme. Aujourd'hui, l'équation devient difficile et la municipalité devra être ingénieuse voire audacieuse pour trouver des solutions à court, moyen et long termes. Nous y veillerons scrupuleusement tout en apportant notre connaissance.

À l'approche des festivités de Noël et de la nouvelle année, nous formulons à chacun d'entre vous tous nos vœux de bonheur avec vos proches et amis mais aussi de réussite et de santé.

Les conseillers municipaux du groupe Le Malesherbois d'abord

LE MALESHERBOIS AVEC VOUS, J'Y CROIS

Chers concitoyens,

La commission scolaire a été transférée à la CCPG (communauté de communes du Pithiverais Gâtinais) en septembre, malgré notre opposition. Nous craignions en effet, que les décisions soient trop éloignées du terrain, et que celles-ci s'imposent à nous sans débat préalable. Il n'est pas certain que la situation des élèves du Malesherbois soit considérée à la hauteur des besoins, et il est à craindre que des décisions purement financières prévalent à l'intérêt des enfants. Pour autant, nous nous satisfaisons de la création de la commission « politique et actions communales en faveur de l'enfance » dont nous attendons la prochaine réunion, pour en connaitre le fonctionnement et les objectifs, en espérant que les débats en son sein et les propositions qui en découleront, seront pris en considération par les élus de la CCPG.

De nouvelles caméras vont être installées sur l'ensemble du territoire de notre commune pour un coût annuel de 100000 euros sur 5 ans (durée du contrat de location). Si certaines sont probablement utiles, (aux entrées et sorties de commune), elles ne protègent pourtant pas les citoyens.

Seule une gendarmerie dotée de moyens humains utilement dimensionnés, est à même d'intervenir, que ce soit en prévention, comme pour garantir notre protection. Aussi, on ne peut que se satisfaire de la construction de la nouvelle gendarmerie (enfin !!) et des logements pour accueillir les personnes en postes.

Par ailleurs, notre implication au sein du CCAS nous permet d'être particulièrement vigilants quant aux besoins des Malesherbois, touchés pour certains par une grande précarité.

Maximilienne Lachaud a intégré le conseil municipal après le départ de Bernard Moisy. « Agent à l'urbanisme au sein de la commune de Milly la Forêt, Malesherboise depuis 2007, je connais bien le territoire du Malesherbois où mes enfants ont grandi. Je me réjouis de servir l'intérêt commun, engagement pour lequel je me suis associée à Bernard Moisy et les conseillers de la liste « Le Malesherbois avec vous j'y crois ».

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une belle année 2023.

Isabelle BECHU, Thierry CATINAT et Maximilienne LACHAUD

ETAT CIVIL

de mai à octobre 2022

COUDRAY

Naissance
STROHL ROBIN Kessy

Mariage
MALBRANQUE Eloïse et PASCUAL Teddy

Décès
BARRILLIET Robert
LEGIVRE Jean-Claude
CAILLOUX Christine

MAINVILLIERS

Naissance
ALTINKAYA Maya

MALESHERBES

Naissances
ALMEIDA SANTOS Mattéo
BENSAADA Zayna
BRIAND Lonaya
BRUNEAUX Emma
CAYLA Ayrton
CLAISSE Naël
DOGGUI Assil
EL AIDI Sawsen
FAURE Gabriel
GARILHE Abby
GAYDU COELHO RIBEIRO Irwin
GEST Kayllan
LADJEMI Kenan
MARCHIVE Chiara
MAYELABASSA Isidore
MOURGUES Matthew
NSANGU NZEMBELE Rayan
RAYMOND PARPEX Jeanne
TOBAK Zachary

Mariage
CAPITAINE Kathleen et KASSIAN Stéphane
CIRIK Elif et GUNGOR Ismaïl
CHAUVIN Nadège et VAILLANT Arnaud
DUFRESNE Angélique et BOUCHITÉ Nicolas
DUMONTIER Delphine et SORRE Damien
FONTAINE Marion et OLIVEIRA DOS SANTOS Anthony
GOURIER Laurence et FERREIRA Daniel
GOUPIL Liliane et GRUCHET Claude
GUERIN Astrid et LESEURRE Jonathan
JOUAN Esther et MANGUER Thomas
KALOU Ibo Sabine et GOUBO Djagbre
MATONGO Julie et MBOTH Elie
PARREIRA Lorena et DA SILVA FERREIRA Ricardo
PESTY Laetitia et MARCHAND Cyril
RABII Hanane et BERRICHI Hassan
TINSEAU Gwendoline et CHEVALIER Jérémy
TRAIKIA Sarah et AUERGUI Bilal
VAZ MATOS Carla et DA CONCEIÇAO Gabriel

Décès
BEAUDET Christian
BENDADA née LADNER Josiane
BERSOULLÉ Annie QUILLOU
BRUN Mathyas LEMAY Jocelyn
CÉLARIÉ Paul MÉNIL née RIBEIRO Paulette
CRAVOISIER Philippe OLIVIER Joël
DELOINCE Jean PACHAUD née FAGUET Gisèle
DELVAL Jean-Charles PERROT née
DUCOIN née MIGNON Françoise
BROUST Michelle PINGOT née
GARREAU Alain LEGIVRE Gilberte
HERMANN née POIVET née
BAFFOY Mireille ORSZULA Maria
ID HAMOU Mohamed QUATTROCCHI Philippe
JEGOU née JULIEN Alice QUERI née SIMOES do VALE Teresa
SAUVAGEOT née CHALON Geneviève

MANCHECOURT

Naissance
EL BOUROUMI Aaliyah
JANVIER Jullyan
OLIVEIRA Dalia

Mariage
TOUTAIN Marie et DA SILVA MARQUES Nicolas

Décès
DOMAS Marilyne

NANGEVILLE

Naissance
CHADLI Belmat

ORVEAU-BELLESAUVE

Mariage
COUTEPEROUMAL Michèle et JEAN-LOUIS Jean-François

Décès
BRUNEAU Marcel
BRODIN veuve CARON DUPLESY Henriette

DIMANCHE 15 JANVIER

Malesherbes
à 14h30
CONCOURS DE BELOTE
Salle Georges Morel
Tarif : 10€
Organisé par le Comité des Fêtes de Malesherbes
02 38 34 84 77

SAMEDI 4 FÉVRIER

Coudray
à 14h30
CONCOURS DE BELOTE
Salle Helios
Tarif : 10€
Organisé par le Comité des Fêtes de Coudray
06 88 49 70 41

Manchecourt
de 14h 18h30
PREMIER PAS PONGISTE
à la salle des fêtes
Gratuit - réservé aux 6-10 ans
Organisé par l'Hirondelle
02 38 30 25 51

SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 FÉVRIER

Manchecourt
Samedi à 20h30
Dimanche à 14h30
PROMIS, JURÉ, CRASHÉ
COMÉDIE DE STEF RUSSEIL, PAR LA TROUPE DE THÉÂTRE DE LA SCÈNE AUX CHAMPS
Salle des fêtes
Tarif : 9€
Organisée par le Comité des fêtes de Manchecourt
06 65 61 14 45
cdfmanchecourt@gmail.com

DIMANCHE 12 FÉVRIER

Malesherbes
à 14h30
CONCOURS DE BELOTE
à la salle Georges Morel
Tarif : 10€
Organisé par le Comité des Fêtes de Malesherbes
02 38 34 84 77

DIMANCHE 26 FÉVRIER

Manchecourt
à 14h
LOTO
Salle des Fêtes
Entrée libre
Restauration sur place
Organisé par le Comité des Fêtes de Manchecourt
06 65 61 14 45
cdfmanchecourt@gmail.com

Malesherbes
de 14h à 17h30
CONCOURS DE BELOTE
Salle Maurice Genevoix
Tarif : 10€
Organisé par le Club de l'Amitié Malesherboise
06 04 15 80 08

SAMEDI 11 MARS

Malesherbes
19h30
REPAS DANSANT
Salle Maurice Genevoix
Tarifs non définis
Organisé par l'association Plus de Sourires
06 88 62 94 86

DIMANCHE 12 MARS

Malesherbes
à 14h30
CONCOURS DE BELOTE
Salle Georges Morel
Tarif : 10€
Organisé par le Comité des fêtes de Malesherbes
02 38 34 84 77

SAMEDI 25 MARS

Malesherbes
de 9h30 à 12h
CONFÉRENCE SUR L'EMPRISE
Salle Maurice Genevoix
Entrée libre
Organisé par Stop Violences Malesherbes
06 81 50 57 06

Malesherbes
Horaire restant à définir
CONCERT DE PRINTEMPS
Eglise Saint-Martin
Entrée libre
Organisé par la Chorale Couleurs Vocales
06 11 18 45 55

DIMANCHE 26 MARS

Malesherbes
Horaire restant à définir
CONCOURS DE CHORÉGRAPHIES
Centre culturel «Le Grand Ecrin»
Tarifs : de 4 à 10 ans inclus : 5 €
dès 11 ans : 10€
Organisé par Malesherbes Danse Moderne
www.mdm45.com

DIMANCHE 2 AVRIL

Manchecourt
de 13h30 à 18h30
TOURNOI TENNIS DE TABLE JEUNES - CHALLENGE ANAÏS
Salle des fêtes
Gratuit - réservé aux jeunes loisirs -25 ans
Organisé par l'Hirondelle
02 38 30 25 51

DIMANCHE 16 AVRIL

Malesherbes
à 14h30
CONCOURS DE BELOTE
Salle Georges Morel
Tarif : 10€
Organisé par le Comité des fêtes de Malesherbes
02 38 34 84 77

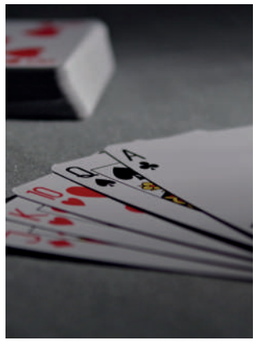

MERCREDI 19 & JEUDI 20 AVRIL

Malesherbes
Mercredi à 14h
Jeudi à 8h
CHAMPIONNAT DU LOIRET TRIPLETTE VÉTÉRAN
Boulodrome Philippe Laspalas
Entrée libre
Organisé par la Boule Malesherboise
06 27 58 87 81

DIMANCHE 30 AVRIL

Malesherbes
à 14h30
CONCOURS DE BELOTE
Salle Maurice Genevoix
Tarif : 10€
Organisé par le Club de l'Amitié Malesherboise
06 04 15 20 08

DIMANCHE 21 MAI

Manchecourt
de 9h à 18h30
TOURNOI TENNIS DE TABLE NON LICENCIÉS
Salle des fêtes
Tarifs : 1,5€ pour les membres du club, 5€ pour les invités.
Organisé par l'Hirondelle
02 38 30 25 51

SAMEDI 3 JUIN

Malesherbes
de 11h à 17h
KERMESSE
EHPAD Résidence Saint-Martin
Entrée libre
Organisée par l'association Plus de Sourires
06 88 62 94 86

SAMEDI 10 JUIN

Manchecourt
à partir de 14h
PÉTANQUE
Entrée libre
Organisé par l'Hirondelle
02 38 30 25 51

DIMANCHE 11 JUIN

Manchecourt
de 9h à 18h30
TOURNOI DE TENNIS DE TABLE
Salle des fêtes
Tarif : 5€ - ouvert à tous les licenciés
Organisé par l'Hirondelle
02 38 30 25 51

DIMANCHE 18 JUIN

Coudray
De 6h à 18h
VIDE-GRENIER
Espace vert derrière la salle Hélios
Tarif : 1,5€ le mètre linéaire - 5 mètres minimum pour une voiture
Organisé par le Comité des Fêtes de Coudray
06 88 49 70 41

SAMEDI 24 JUIN

Manchecourt
de 14h à 22h
BROCANTE SEMI-NOCTURNE
Parking de la salle des fêtes de Manchecourt
Tarif : 2€ le mètre
Organisée par le Comité des Fêtes de Manchecourt
06 65 61 14 45

SAMEDI 25 JUIN

Manchecourt
Toute la journée
TOURNOI DE FOOT
Terrain de foot de Manchecourt
Organisé par le Comité des Fêtes de Manchecourt
06 65 61 14 45
cdfmanchecourt@gmail.com

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION ET VOUS SOUHAITEZ FAIRE PART DE VOTRE AGENDA ?

N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante pour paraître sur le Bulletin Municipal : communication@ville-lemalesherbois.fr

ÇA SE PASSE AU GRAND ÉCRIN !

BOEING BOEING

THÉÂTRE DE BOULEVARD

DIMANCHE 5 FÉVRIER 2023 • 17H

Adulte : **22 €** Enfant (-18 ans) /étudiant : **12 €**

COLLECTIF MÉTISSÉ

CONCERT

SAMEDI 18 MARS 2023 • 20H30

Adulte : **25 €** Enfant (- 18 ans) /étudiant : **12 €**

ÉCOLE DE MUSIQUE

VENDREDI 14 AVRIL 2023

• **20h30 :** Concert des profs de l'école municipale de musique du Malesherbois

MERCREDI 24 MAI ET SAMEDI 3 JUIN

• **18h30 :** Auditions des élèves de l'école municipale de musique du Malesherbois

Entrée libre

VIVALDI L'ÂGE D'OR

SPECTACLE MUSICAL

DIMANCHE 2 AVRIL 2023 • 17H

Adulte : **15 €** Enfant (-18 ans) /étudiant : **7 €**

02 38 34 81 91
Billetterie en ligne sur
www.ville-lemalesherbois.fr